

Les actionnaires de la société anonyme

LA LIBERTÉ PORT-VILLAGE S.A.

sont convoqués en

assemblée générale extraordinaire

**le vendredi 13 février 2009, à 19 heures,
au Théâtre de Beausobre, av. de Vertou 2, à Morges**

ORDRE DU JOUR:

1. Salutations – contrôle du registre des actionnaires
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 juin 2008
3. Dissolution de la société
4. Désignation des liquidateurs

Morges, le 22 décembre 2008

Le conseil d'administration

322457